

# Infos 2026

## Le Sycodem c'est...

### DÉCHÈTERIE



5 déchèteries-recycleries,  
15 000 T de déchets collectés,  
13 000 T de déchets valorisés,  
**271 kg/habitant.**

### TERRITOIRE



2 Communautés de Communes,  
40 communes,  
53 122 habitants,  
30 000 redevables.

### COLLECTE



10 800 T de déchets collectés,  
12 camions-bennes,  
50 000 bacs en place,  
400 conteneurs d'apport volontaire,  
**92 kg/habitant (ordures ménagères).**

### RESSOURCES



37 agents fonctionnaires :  
16 agents de collecte,  
7 agents de déchèterie,  
14 techniciens, administratifs,  
animateurs.

### HUMAINES



2 600 personnes sensibilisées,  
scolaires, péri-scolaires, référents  
en compostage, stands  
d'information, groupe Vers le  
Zéro Déchet, cuisine anti-gaspi.

### INFORMATION



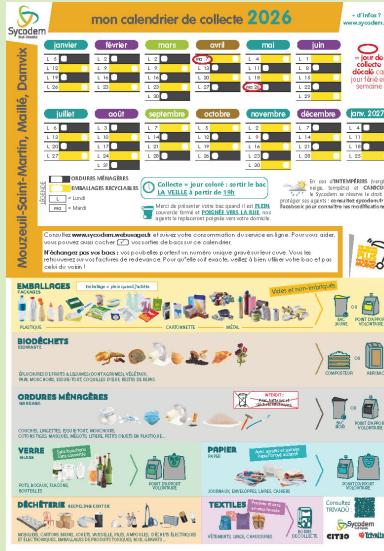
### RESSOURCERIES

3 ressourceries végétales,  
plus de 9 000 personnes  
accueillies,  
600 T de végétaux valorisés.

### VÉGÉTALES

# Infos 2026

# La collecte en 2026

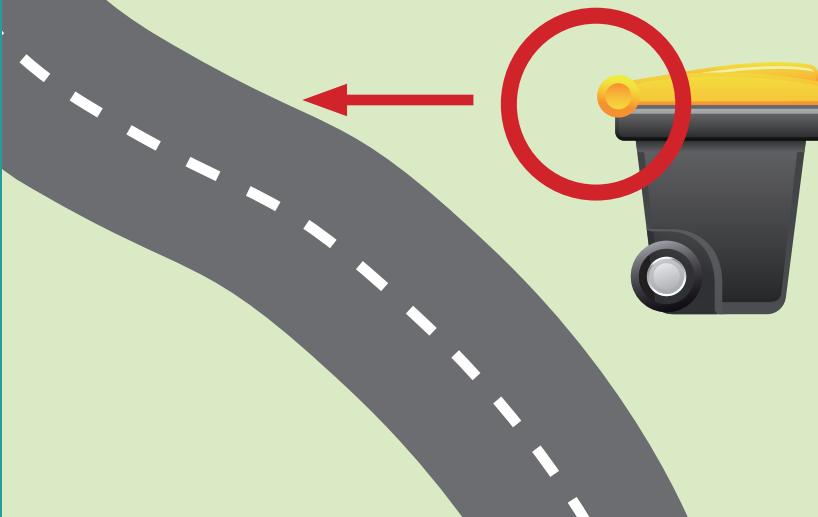


Jours de collecte **INCHANGÉS** par rapport à l'année dernière.

## REPÈRES :

- respecter les consignes de tri
- sortir le bac la veille au soir (*sur toutes les communes*)
- sortir le bac seulement quand il est plein,
- couvercle fermé, pas de déchets à côté,
- présenter le bac poignée vers la rue.

Infos-alertes ponctuelles : Facebook



Pour la sécurité de tous et une collecte optimisée, merci de présenter les bacs aux points de **REGROUPEMENT** prévus (pour les communes déjà équipées), en orientant la **POIGNÉE VERS LA ROUTE**.

# Les Ressourceries Végétales



Dépôt gratuit des végétaux **TRIÉS**.



Retrait gratuit de **COMPOST ET BROYAT**.



Ateliers et actions de sensibilisation vers des pratiques de jardinage plus vertueuses pour un **JARDIN ZÉRO DÉCHET !**

- Fontenay-le-Comte
- Benet
- Mouzeuil-Saint-Martin (gestion associative)

## En 2026 :

- Élargissement des horaires d'ouverture des sites de Fontenay et Benet (id. déchèteries),
- Fermeture progressive des plateformes de végétaux des déchèteries de Fontenay et Benet, au profit des ressourceries,
- Valorisation des tontes de pelouse par d'autres moyens (mulching, paillage, compostage...)



## REPÈRES :

*Les plateformes de végétaux des déchèteries évoluent vers des ressourceries, nouveaux lieux de valorisation des végétaux.*

*Les végétaux sont des «ressources» et non des «déchets».*

# La Redevance Incitative



La grille tarifaire tient compte des résultats de collecte et de tri sur le territoire du Sycodem ; mais aussi des charges de fonctionnement et des taxes imposées par l'Etat.

**AUCUN CHANGEMENT SUR LES ABONNEMENTS** des bacs noirs, ni sur le coût de la levée des petits volumes.

BAC NOIR 120 L	BAC NOIR 180 L	BAC NOIR 240 L	BAC NOIR 360 L	BAC NOIR 660 L
abonnement : 150,50 €/an	abonnement : 206,50 €/an	abonnement : 261,50 €/an	abonnement : 296,50 €/an	abonnement : 351,50 €/an
levée au-delà de 6 : 6 €/levée	levée au-delà de 6 : 7 €/levée	levée au-delà de 6 : 10 €/levée ●	levée au-delà de 6 : 15 €/levée ●	levée au-delà de 6 : 27 €/levée ●
entrée en déchèterie au-delà de 10 par an : 6 €/entrée				
dépôt d'ordures ménagères en apport volontaire au-delà de 4 par an : 1,50 €/ouverture du conteneur				

- évolutions 2026



## REPÈRES :

*La grille tarifaire complète (particuliers, habitats collectifs, professionnels, collectivités) est consultable sur [www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)*

# Tri et Compostage



Le tri des emballages ménagers (y compris en verre) et du papier est **OBLIGATOIRE** : il est strictement interdit de déposer des emballages dans les ordures ménagères, et inversement, sous peine de sanctions prévues au règlement.



## REPÈRES :

*Les consignes de tri sont consultables sur  
[www.trivalis.fr/trivaou](http://www.trivalis.fr/trivaou)*

*Le Mémo-tri est disponible en ligne ou auprès du Sycodem.  
Un composteur gratuit est remis à chaque foyer.*

Le **COMPOSTAGE** n'a que des avantages !

- ✓ valorisation des déchets alimentaires : ils deviennent «ressource» en produisant du compost.
- ✓ diminution de la poubelle noire : plus légère, moins de nuisances, stockage plus long.
- ✓ protection de l'environnement : moins d'ordures ménagères à collecter et à enfouir.
- ✓ amendement naturel : un compost bio et gratuit.

